



I- LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES COMME REPONSE AUX ÉVOLUTIONS SOCIETALES

AXE	1.2 APPREHENDER LES NOUVEAUX ENJEUX
DISPOSITIF	Tu bouges t'es bien ! Soutien à l'investissement
OBJECTIFS	<p>La Région Nouvelle Aquitaine a souhaité établir un véritable projet de santé publique permettant d'aller chercher les jeunes les plus éloignés de la pratique d'activité en les plaçant au centre de l'objectif de renforcement de l'activité physique. C'est ainsi que le projet régional « tu bouges t'es bien ! » a été créé.</p> <p>L'ambition de la Région se justifie par son positionnement central au carrefour de politiques essentielles à la réalisation de cette ambition intégrée dans une vision globale de la Santé de jeunes dont la santé physique et mentale a été particulièrement impactées par la crise COVID : Sport, Education, Jeunesse, Santé, Aménagement du Territoire, Mobilités.</p> <p>L'objectif général du programme régional « Tu bouges t'es bien ! » est d'augmenter la pratique d'activité physique des jeunes (les lycéens, les apprentis et les jeunes accueillis dans les missions locales) et de diminuer leur sédentarité.</p>
ENJEUX	<p>Les enjeux de ce volet sociétal sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Aller chercher les jeunes les plus éloignés de la pratique d'activité physique en les plaçant au centre de l'objectif de renforcement de l'activité physique ;▪ Faire de la Nouvelle-Aquitaine une région exemplaire autour de la promotion de l'activité physique des jeunes par une action sur les jeunes, les communautés et les environnements ;▪ Mobiliser les acteurs et développer une culture partagée et des démarches collaboratives pour la promotion de l'activité physique.
CONDITIONS ET CRITERES D'ELIGIBILITE	<p>A travers ce dispositif, la Région Nouvelle-Aquitaine fait le choix d'accompagner les structures souhaitant acquérir du matériel visant à la mise en mouvement des jeunes éloignés de toute pratique d'activité.</p> <p>Ainsi pourront faire l'objet d'un soutien les porteurs de projets ayant pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Favoriser l'aménagement des lieux actifs et sécuritaires (via la création de parcours sport santé, la mise en place de matériel permettant le développement de la discipline Parkour, etc)▪ Mettre en place des actions innovantes permettant l'accès à de nouvelles activités attrayantes, variées et conviviales mettant l'accent sur l'innovation par le numérique (exemple avec le logiciel lù)▪ Optimiser l'utilisation des infrastructures existantes : de nombreux équipements sont sous utilisés en raison d'un manque de matériel (mise en place de boîtes extérieures connectées,)▪ Acquérir du matériel encourageant la pratique sportive : vélo chargeur, rameur et vélo connecté, kit et programme de course d'orientation) <p>CRITERES ELIGIBILITÉ :</p> <p>L'acquisition de matériel devra s'inscrire dans le projet global présenté.</p> <p>Une attention particulière sera portée sur les acquisitions tenant compte de la dimension environnementale du projet dans le cadre de la feuille de route régionale « Néo Terra » (accélérer la transition énergétique et écologique, réduction de l'empreinte carbone...).</p> <p><u>Ainsi sera observé :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ la pertinence et la plus-value de l'acquisition de matériel adapté (une attention particulière sera apportée aux projets engageant une mutualisation),▪ l'encadrement qui devra présenter des compétences et des connaissances en lien avec le public accueilli et le matériel proposé▪ la régularité et la durée de l'action. Le projet global en lien avec l'investissement devra s'inscrire dans le temps à des fins de pérennisation,



	<ul style="list-style-type: none">▪ les partenariats avec une attention particulière portée sur les démarches multipartenariales,▪ la cohérence du devis présenté ainsi que le montant des cofinancements attribués par les autres collectivités publiques <p>CRITERES D'INELIGIBILITÉ :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ les acquisitions faites en amont de la demande de subvention▪ les projets ne faisant pas l'objet d'une évaluation▪ les actions ne faisant pas l'objet de sollicitations de cofinancements▪ les budgets non équilibrés▪ les projets n'ayant pas de devis associés▪ les structures départementales et régionales▪ les ordinateurs, smartphones et tablettes s'ils n'émergent pas au développement du projet global▪ le petit matériel, textiles▪ acquisition ou rénovation immobilière
PORTEURS DE PROJETS	Les candidats peuvent être les structures suivantes, implantées dans le territoire régional : <ul style="list-style-type: none">▪ Les établissements scolaires et notamment les lycées publics et privés, les lycées professionnels et les lycées agricoles.▪ L'Association Régionale des Missions Locales (ARML) et les missions locales.▪ Les CFA.▪ Les Maisons Familiales et Rurales.▪ Les Associations sportives néo-aquitaines affiliées à une fédération sportive agréée▪ Les Collectivités.
PUBLICS CIBLES	Le programme régional « tu bouges t'es bien ! » va cibler principalement les publics jeunes sédentaires et/ou éloignés de l'activité physique : <ul style="list-style-type: none">▪ Les lycéens▪ Les jeunes suivis en Mission Locale▪ Les jeunes apprentis en CFA
ENGAGEMENTS DES BÉNÉFICIAIRES	Les porteurs de projets s'engagent à : <ul style="list-style-type: none">- respecter les délais et exigences de dépôt des dossiers fixés par la collectivité,- il est de la responsabilité du porteur de projet de solliciter la collectivité pour prétendre à son soutien financier,- transmettre à la collectivité les annexes dument complétées pour le solde du dossier,- informer et communiquer sur la participation de la Région pour la réalisation de l'opération.
FINANCEMENTS	Subvention au titre de l'investissement Seuls les frais liés à la réalisation des projets (autres que les frais de fonctionnement classiques des structures) peuvent être pris avec un montant conditionné au projet déposé. Le financement reste sous réserve du budget de la collectivité et de ses potentielles contraintes budgétaires.
INSTRUCTION ET CRITERES D'EVALUATION DES DOSSIERS	Chaque opération présentée fera l'objet d'une instruction spécifique au regard du contexte global et de l'environnement dans lesquels elle s'inscrit, mais aussi en fonction de certains critères d'évaluation qui viendront adapter et individualiser son accompagnement .